



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01902

Numéro SIREN : 552 044 992

Nom ou dénomination : POMONA

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2017 sous le numéro de dépôt 14334

POMONA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 6.567.380 €
3, avenue du Docteur Ténine - 92160 ANTONY
552 044 992 RCS NANTERRE

Extrait du
PROCES VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 MARS 2017

Le 22 mars 2017, à 10 heures 30, les actionnaires de POMONA, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 6 567 380 €, divisé en 328 369 actions de 20 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social à Antony (92160) 3, avenue du Docteur Ténine, sur la convocation qui leur en a été faite par le Directoire, par lettres adressées aux actionnaires le 6 mars 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hugues DEWAVRIN, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Madame Carole DEWAVRIN et Madame Laurence DEWAVRIN, après avoir accepté, sont appelées comme scrutateurs.

Monsieur Jacques-Olivier BOUDIN est désigné comme secrétaire par les membres du bureau ainsi constitué.

Monsieur Alain AUVRAY et Monsieur Alexis LEVASSEUR, Commissaires aux Comptes titulaires ont été régulièrement convoqués et assistent à la réunion.

La feuille de présence, certifiée exacte par les Membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent :

- pour toutes les résolutions, exception faite de la seconde résolution, 277.007 actions, soit 84,36 % du nombre d'actions composant le capital social, et 87,19 % du nombre d'actions disposant du droit de vote, selon le détail suivant :

Votes par correspondance :	35
Pouvoirs au Président :	16 760
Pouvoirs au conjoint ou à un autre actionnaire :	19 783
Présents :	240 429
TOTAL	277 007



- et pour la seconde résolution relative à l'affectation du résultat, 289.222 actions, soit 88,08 % du nombre d'actions composant le capital social, et 91,03 % du nombre d'actions disposant du droit de vote, selon le détail suivant :

Votes par correspondance :	35
Pouvoirs au Président :	15 970
Pouvoirs au conjoint ou à un autre actionnaire :	39 712
Présents :	233 505
TOTAL	<u>289 222</u>

Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

-
- Nomination au sein du Conseil de surveillance,
-

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire et les observations du Conseil de Surveillance, décide de nommer **Madame Constance DEWAVRIN-LUPINACCI**, demeurant 112, rue de Charenton - 75012 Paris, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de quatre exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2020.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à 276.992 voix contre 15.

★ ★
★

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par les membres du bureau.

Pour extrait certifié conforme
à l'original
Fait à Antony, le 24/03/2017



Jacques-Olivier BOUDIN
Secrétaire